

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 33/030/2006 – ÉFAI

Londres, le 21 juillet 2006

Action complémentaire sur l'AU 118/06 (ASA 33/014/2006, 4 mai 2006) et sa mise à jour
(ASA 33/019/2006, 24 mai 2006)

EXÉCUTION IMMINENTE

PAKISTAN

Mirza Tahir Hussain (h)

L'administration de la prison d'Adiala, à Rawalpindi (province du Pendjab), a annoncé que Mirza Tahir Hussain serait exécuté le 3 août 2006. Il a bénéficié d'un sursis afin que sa famille dispose de plus de temps pour obtenir le pardon des proches de la victime et leur offrir un dédommagement. Or ceux-ci ont refusé l'offre qui leur a été faite.

Mirza Tahir Hussain a été reconnu coupable du meurtre d'un chauffeur de taxi, qu'il aurait perpétré le 17 décembre 1988 alors qu'il se rendait de la ville de Rawalpindi, dans la province du Pendjab, au village de Bhubar. D'après certaines sources, ce chauffeur de taxi aurait arrêté son véhicule et sorti un pistolet, puis aurait agressé physiquement et sexuellement Mirza Tahir Hussain, qui était alors âgé de dix-huit ans. Lors de la bagarre qui a suivi, un coup de feu aurait été tiré et le chauffeur de taxi aurait été mortellement blessé.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez le président Moucharraf à user du droit que lui confère l'article 45 de la Constitution pakistanaise de commuer la peine de mort prononcée contre Mirza Tahir Hussain ;
- dites qu'Amnesty International a récemment constaté une forte augmentation du nombre d'exécutions au Pakistan, et exhortez le président à faire tout son possible en vue de rejoindre la tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine capitale.

APPELS À :

President Pervez Musharraf
Pakistan Secretariat,
Islamabad, Pakistan

Fax : + 92 51 9221422

Courriers électroniques : via le site du président :

<http://www.presidentofpakistan.gov.pk/WTPresidentMessage.aspx>

Formule d'appel : *Dear President Musharraf, / Monsieur le Président,*

COPIES aux représentants diplomatiques du Pakistan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*